



Montreuil, le 31 octobre 2012

Madame Marylise LEBRANCHU
Ministre de la Réforme de l'État, de la
Décentralisation et de la Fonction publique
80, rue de Lille
75007 Paris

Madame la Ministre,

La Confédération européenne des syndicats organise une mobilisation internationale le 14 novembre prochain pour exprimer sa ferme opposition aux mesures d'austérité qui font plonger le continent dans la stagnation économique, voire la récession.

La CGT a décidé de s'associer à cette journée d'action pour permettre aux agents et salariés d'agir ensemble et solidairement avec les travailleurs de toute l'Europe pour des conditions de travail et de vie décentes. Cela implique :

- ▶ une véritable coordination des politiques économiques et des mesures de solidarité concrètes avec les pays les plus en difficulté en intégrant systématiquement la dimension sociale aux décisions européennes ;
- ▶ la négociation d'un « Contrat social » revendiqué par la CES au niveau européen, incluant des mesures mettant fin à la concurrence sociale entre les Etats, en instaurant des standards sociaux européens, en particulier un salaire minimum dans chaque pays ;
- ▶ des mesures de relance au plan européen afin de renouer avec une croissance durable et favoriser l'emploi.

Pour la France, les politiques d'austérité budgétaire ont comme effets la restructuration des services publics et les coupes budgétaires. La CGT pense au contraire que les services publics et les agents ne sont pas un coût, mais un investissement pour notre pays.

La CGT revendique :

- Augmentation du point d'indice
- Abrogation du jour de carence
- Titularisation des précaires
- Développement de l'emploi public
- Abrogation de la loi, dans son état, de réforme des collectivités territoriales.

Afin de permettre aux agents de la Fonction publique territoriale qui, avec leurs syndicats, souhaitent participer à cette journée d'action et de mobilisation, la Fédération CGT des Services publics a décidé de mettre à leur disposition un préavis de grève.

Dans ce cadre, notre organisation dépose donc un préavis de 0 à 24H pour la journée du 14 novembre 2012 pour l'ensemble des agents et salariés de son champ professionnel.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour la Fédération CGT des Services Publics,
Baptiste TALBOT,



Secrétaire général